

CONVOCATION CRITERIUM FEDERAL REGIONAL

TOUR 3 – 25 janvier 2026



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

HORAIRES

Ouverture de la salle : 8h30

Pointage : Fin à 9h30 - Début de la compétition : 10h00

BALLES, plastiques de couleur blanche.

LICENCES

Le contrôle de la licenciation et de la certification médicale sera effectué lors du pointage. **Un joueur ne pouvant justifier de sa licenciation et de sa certification médicale ne sera pas autorisé à jouer.**

ARBITRAGE

En sortie de poules, tous les joueurs s'engagent à arbitrer au moins deux parties. Tout refus sera sanctionné d'une amende au club du licencié fautif.

PARTICIPATION

La participation à tous les tours du Critérium Fédéral Régional est obligatoire, et les joueurs ne participant pas à un tour descendant d'une division (sauf 1 absence par saison entrant dans la liste des absences autorisées).

REPECHAGES

Les repêchages, suite à des désistements prévenus dans les délais indiqués ci-dessous, sont obligatoires et ne peuvent être refusés.

Tous les joueurs inscrits sont considérés comme participants effectifs.

**Il est impératif que le club signale toute absence pour permettre les repêchages,
avant le mercredi 21 janvier à midi par mail à contact@lgett.fr**

Division	Organisateur	Adresse	Juge-Arbitre	Liste des qualifiés
R1 Messieurs	Troyes OS Noës	COSEC des terrasses 30D Bld Jules Guesde 10000 TROYES	COUSIN Pierre Alexandre pacousin@tos-noes.com 06 58 52 68 99	Lien
R1 Dames	Terville TT	Le 111 Rue de Verdun 57180 TERVILLE	DUSSART Aurore auroredussart57@gmail.com 06 81 45 99 13	Lien
R2 Zone A + R1 BG	Bazeilles PPC	Salle du Montvillers Ruelle Fondue 08140 BAZEILLES	LEGRY Jean Emmanuel jean-emmanuel.legry@orange.fr 06 22 94 27 47	Lien
R2 Zone B + R1 BG	Baccarat ABTT	Pôle sportif Josette Renaux 8 rue Emile Gridel 54120 BACCARAT	DEPARDIEU Jean-Marie jmd.depardieu@gmail.com 06 76 57 50 53	Lien
R2 Zone C + R1 BG	Maizières les Metz TT	Gymnase Bommersheim Rue Lothaire 57280 MAIEIRES LES METZ	Yohan DECLOMESNIL declomesnil.yohan@neuf.fr 06 80 57 29 87	Lien

Zone A : concerne les joueurs licenciés dans les clubs situés dans les départements 08, 10 et 51.

Zone B : concerne les joueurs licenciés dans les clubs situés dans les départements 52, 54, 55 et 88.

Zone C : concerne les joueurs licenciés dans les clubs situés dans les départements 57, 67 et 68.